



AVIS PUBLIC – ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AVIS EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE DE LA VILLE DE BERTHIEVILLE

Lors d'une séance ordinaire tenue le 3 juillet 2023, le conseil municipal a adopté par résolution le premier projet de règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 967-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS NUMÉRO 967 VISANT À INCLURE CERTAINES ZONES AU TERRITOIRE ASSUJETTI

Le but du règlement est d'ajouter les zones 1-R-05, 3-R-43, 1-R-36 et 4-C-48 à l'intérieur du territoire assujéti au règlement 967 sur les usages conditionnels.

Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, ce projet de règlement fera l'objet d'une assemblée publique de consultation, le 7 août 2023 à compter de 19 h 30, à la salle du conseil de Berthierville située au 588, rue De Montcalm, Berthierville (QC) J0K 1A0.

Lors de cette assemblée publique de consultation, le conseil municipal expliquera le contenu du *Règlement numéro Règlement numéro 967-1 modifiant le règlement sur les usages conditionnels numéro 967 visant à inclure certaines zones au territoire assujéti* ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes désirant s'exprimer sur le sujet.

Le projet de règlement est disponible sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : <https://www.ville.berthierville.qc.ca/affaires-municipales/avis-publics/>

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Berthierville, ce 17 juillet 2023.

Sylvie Dubois
Directrice générale et greffière